



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

ID: 031-243100906-20250304-20250304003-DE

SIVOM DE LA BURE 2 place de la Patte d'Oie **31370 RIEUMES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents: 16 Absents: 11

Procurations: 0 Votants: 16

Date de la convocation : 24 février 2025

SEANCE DU 4 MARS 2025

N° 2025-03-04-003

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents: Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Cédric GALEY, Joël LARRIEU, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Elodie FAJEAU, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés: Jean-Claude PAVE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Stéphanie BILLIET, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration:

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

OBJET:

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT, AU TITRE DE LA DETR ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 POUR LA RENOVATION DU SOL DES ESCALIERS. DU REFECTOIRE ET DE LA SALLE DES MAITRES A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Madame la Présidente expose :

En 2024, le SIVOM a réalisé, avec le soutien financier du Conseil Départemental, la rénovation du sol du hall et d'une classe de l'école élémentaire. Cette année, les élus souhaitent terminer les travaux de rénovation des sols en changeant ceux de l'escalier, du réfectoire de la cantine scolaire et de la salle des Maîtres. Un devis a été demandé à la société SM BARONCHELLI qui a estimé les travaux à la somme 16 082.50 € HT, soit 19 299.00 €.

Malgré l'effort des communes pour augmenter leur participation et une gestion budgétaire rigoureuse, les capacités financières du SIVOM de la Bure restent très fragiles. C'est pourquoi, il apparait nécessaire de déposer des demandes de subvention auprès de nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat au titre de la DETR, selon le plan de financement suivant:

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

16 082.50 € HT

-	ETAT – DETR – 30%	4 824.75 €
-	CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 - 40%	6 433.00 €
-	AUTOFINANCEMENT - 30%	4 824.75 €

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 5/03/2025



Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité,

ID: 031-243100906-20250304-20250304003-DE

- Valide la proposition de Madame la Présidente relative aux travaux prévus en 2025 à l'école élémentaire pour la rénovation du sol de l'escalier, du réfectoire et de la salle des maîtres à l'école élémentaire.
- Valide le plan de financement présenté par Madame la Présidente et sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de l'Etat au titre de la DETR.

Mandate Madame la Présidente pour solliciter lesdites subventions les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 4 mars 2025 Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous- Préfecture, le et de sa publication le os |03|2015

Jennifer COUR OF TERRIS